

Inauguration du Parc « Les Prés aux Oiseaux »

14 juin 2026 – 11h00

Hamblain-les-Près – Canton de Brebières

- Un aménagement qui s'inscrit pleinement dans l'engagement du Département sur ces sujets

Les politiques que nous impulsons depuis plus de 30 ans vont ainsi pleinement dans le sens de la préservation de notre département, de son cadre de vie, de son environnement et bien sûr de sa biodiversité. Cette préservation, nous l'engageons sur le terrain, en nous appuyant sur les acteurs locaux qu'il s'agisse, au-delà d'EDEN 62, des communes, intercommunalités ou associations.

Conscients de l'importance d'une action environnementale adaptée aux enjeux, les élus de la majorité départementale ont donc souhaité mettre en place plusieurs dispositifs depuis de nombreuses années, tels que les fonds environnement créés en 2018 pour accompagner les projets des communes et intercommunalités en faveur de la biodiversité. Les projets accompagnés sont très diversifiés et se comptent en centaines depuis 2018 : création de mares pédagogiques, de vergers de maraude, d'éco-pâturage, aménagements de prairie, plantations de haies et bocages, ...

- Un site naturel, c'est aussi un lieu de vie pour des activités de loisirs en pleine nature

Notre volonté, au Département du Pas-de-Calais, a toujours été de veiller à ce que les sites de nature ne restent pas « sous cloche » mais soient accessibles au plus grand nombre en conciliant le respect de la biodiversité et les pratiques humaines.

Cet espace naturel est également un espace de loisirs comprenant des équipements sportifs.

Forte d'une politique volontariste parmi les plus ambitieuses de France, notre collectivité a fait du sport une des priorités départementales, considérant qu'il est un vecteur de bien-être, de santé, de dépassement de soi et de lien social. En complément de soutiens annuels aux clubs, aux organisateurs d'événements, au sport scolaire ou à la création d'équipements sportifs de proximité, nous avons étendu encore notre action ces dernières années, dans la dynamique impulsée par les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris en 2024.

L'ensemble de ce travail est collectif car il s'agit de permettre de concilier les nombreuses pratiques, activités et usages que notre environnement peut offrir.

En d'autres termes, vous l'aurez compris, le Département est un acteur pleinement engagé et pleinement mobilisé. Mais cette mobilisation, pour être efficace, ne peut qu'être collective et partagée. La réalisation qui nous rassemble aujourd'hui nous conforte grandement dans notre action et nous tenions encore une fois à vous remercier et à vous féliciter mais aussi à vous encourager à poursuivre à l'avenir, dans vos missions respectives, cet engagement pour préserver notre territoire.